

Résultats\* 2<sup>nd</sup> tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
<b>Inscrits</b>	92 267		
<b>Abstentions</b>	35 271	38,23	
<b>Votants</b>	56 996	<b>61,77</b>	
<b>Blancs ou nuls</b>	2 854	3,09	5,01
<b>Exprimés</b>	54 142	58,68	94,99

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
Mme Jacqueline IRLES (UMP)	24 137	26,15	44,58	
M. Pierre AYLAGAS (SOC)	30 005	32,51	55,42	oui

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des %exprimés peut ne pas être égale à 100,00% .

\*Sous réserve de la proclamation des résultats par les commissions de recensement.

Résultats\* 1<sup>er</sup> tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
<b>Inscrits</b>	92 344		
<b>Abstentions</b>	34 484	37,34	
<b>Votants</b>	57 860	<b>62,66</b>	
<b>Blancs ou nuls</b>	998	1,08	1,72
<b>Exprimés</b>	56 862	61,58	98,28

"Nul ne peut être candidat au 2e tour s'il ne s'est pas présenté au 1er tour et s'il n'a obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits. Si un seul candidat remplit ces conditions, le candidat ayant obtenu après celui-ci le plus grand nombre de suffrages au 1er tour peut se maintenir. Dans le cas où aucun candidat ne remplit ces conditions, les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au 1er tour peuvent se maintenir."

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
M. Bruno ROUANE (VEC)	1 445	1,56	2,54	
M. Jean BOUCHER (EXG)	203	0,21	0,36	
M. Jean-Michel SERVE (DVD)	344	0,37	0,60	
Mme Esther SILAN (EXG)	196	0,21	0,34	
M. Carol MALORTIGUE (ECO)	297	0,32	0,52	
M. Nicolas GARCIA (FG)	7 135	7,72	12,55	
Mme Jacqueline IRLES (UMP)	15 446	16,72	27,16	
Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK (FN)	10 437	11,30	18,35	
Mme Monique JAULIN (ECO)	265	0,28	0,47	
Mme Natacha BORDEZ (AUT)	115	0,12	0,20	
M. Pierre AYLAGAS (SOC)	20 457	22,15	35,98	
M. Yves CASTANET (ECO)	522	0,56	0,92	

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des %exprimés peut ne pas être égale à 100,00% .

[Détails des nuances](#)

[Haut de page](#)

\*les résultats définitifs du 1<sup>er</sup> tour ont été proclamés par les commissions de recensement.